

# CONNAÎTRE SES DROITS EN SANTÉ, EN TANT QUE PATIENT

## Catégorie(s)

- Information

## Thématique(s)

- Santé

## Public(s)

- Tout public

## Comment faire ?

Connaître ses droits en santé et se faire accompagner :

- Accéder à de l'information sur les **droits juridiques en santé**
- Accéder à son **dossier médical**
- Consentement éclairé et **désignation d'une personne de confiance**
- Obligation d'**information du patient**
- Le **secret médical**
- Malades en **fin de vie**
- Accéder à un **professionnel local**

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Saône et Loire (CDAD)  
Retrouvez les informations et actualités L'Union Nationale des associations agréées d'usagers du système de santé **France Assos Santé**.

## A qui s'adresser ?

Se renseigner sur ses droits :

- SANTE INFO DROIT

Lundi - Mercredi - Vendredi : de 14h à 18h

Mardi - Jeudi : de 14h à 20h

Téléphone : 01 53 62 40 30 (prix d'une communication en France Métropolitaine)

- Se faire aider gratuitement

CDAD Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Saône et Loire

## Lien vers la ressource

<https://solidarites-sante.gouv.fr/>